

ASSIMILATION ET MULTICULTURALISME : LE CAS DES MINORITÉS AU QUÉBEC

Fathali M. MOGHADDAM

Résumé

Les francophones du Québec représentent une minorité en Amérique du Nord, mais constituent une majorité dans la province. Aussi, les minorités ethniques y sont des «minorités à l'intérieur d'une minorité». Par conséquent, l'étude de ces relations minorités-majorités se révèle très intéressante pour ceux qui étudient les relations entre les groupes ethniques. L'objectif de cet article est de résumer un programme de recherche en cours à l'Université McGill, conçu afin d'étudier la situation des minorités au Québec. Selon nos résultats, les minorités visibles du Québec éprouvent une ambivalence psychologique à l'égard de l'assimilation. Nous avançons qu'un modèle d'assimilation-maintien des cultures minoritaires est nécessaire pour mieux rendre compte de la complexité des comportements chez les membres des minorités ethniques du Québec.

Pour les sociétés composées de plus d'un groupe ethnique, le défi d'adopter une stratégie efficace pour faire face à la diversité culturelle est fondamental. Ce défi prend encore plus d'importance dans les sociétés dont les populations sont continuellement grossies par l'arrivée de nouveaux groupes d'immigrants. Lorsque la société qui reçoit des immigrants constitue elle-même une minorité, comme c'est le cas du Québec en Amérique du Nord, l'obligation de trouver une solution au problème de la diversité culturelle se fait encore plus pressante.

Les groupes ethniques du Québec offrent aux chercheurs une occasion unique d'étudier le comportement des groupes minoritaires dans

un contexte particulièrement intéressant, milieu duquel d'autres sociétés complexes sur le plan ethnique peuvent tirer des leçons. Le Québec est une province majoritairement francophone, située au sein d'un continent où la culture anglo-américaine prédomine. Cette réalité géopolitique a forcé le gouvernement du Québec à légiférer sur la langue de façon à protéger le français, non seulement comme la langue de la majorité au Québec, mais aussi comme une langue minoritaire à l'échelle du continent (Bourhis, 1984; Bourhis et Lopicq, 1992; Esman, 1987). Par conséquent, les groupes minoritaires au Québec constituent des minorités au sein d'une minorité. Comme psychologue social intéressé par les relations intergroupes, il nous a semblé instructif d'étudier la question de l'assimilation et du multiculturalisme en examinant particulièrement la situation des minorités au Québec.

Au cours des six dernières années, des psychologues sociaux de l'Université McGill ont développé un programme de recherche sur les relations interethniques et le multiculturalisme. Ce programme comprend des études effectuées auprès de divers groupes minoritaires d'Amérique du Nord, y compris les autochtones du nord du Canada et les hispanophones du sud des États-Unis. Au Québec, notre recherche a porté sur divers groupes minoritaires, parmi lesquels on comptait des Grecs, des immigrants de l'Asie du sud, des Chinois, des Haïtiens, des Iraniens, des Sud-Américains et des Juifs. Plusieurs de ces groupes constituaient des minorités visibles, et cet article porte surtout sur ces groupes désavantagés de la population immigrante. Au cours des dernières années, une série de travaux consacrés aux minorités du Québec ont été publiés par notre équipe de recherche de l'Université McGill (Lambert et Taylor, 1988, 1990; Lambert *et al.*, 1986, 1990; Moghaddam, 1988; Moghaddam et Taylor, 1987; Moghaddam *et al.*, 1987, 1989, 1990).

Le présent article s'appuie sur les résultats de plusieurs de ces recherches et tente d'apporter des éléments de réponse aux sept questions suivantes concernant les minorités visibles : 1) Quelle est l'orientation des groupes minoritaires du Québec face au maintien de leur propre culture? 2) Quel modèle les données au Québec offrent-elles en matière d'assimilation par rapport au multiculturalisme? 3) Comment les minorités du Québec se perçoivent-elles? 4) Jusqu'à quel point la société québécoise leur semble-t-elle discriminatoire? 5) Quels mécanismes les minorités ont-elles adoptés pour faire face à cette discrimination? 6) Comment l'attitude des immigrants envers l'assimilation évolue-t-elle avec le temps? 7) Quelle relation y a-t-il entre les aptitudes personnelles des immigrants et leur attitude envers l'assimilation? Ces questions comportent des points complexes et controversés. Le but de cet article consiste à susciter des interrogations plutôt que de proposer des réponses définitives. Nous espérons ainsi établir des pistes de recherche pour des études à venir.

Notre équipe de recherche a mis au point une stratégie d'enquête qui requiert de gros investissements en temps et en ressources humaines, mais qui, en revanche, produit des données valides et hautement fiables. La première étape de cette stratégie consiste à recueillir des renseignements à l'aide d'entrevues sans limite de durée, auprès de répondants issus des communautés culturelles et de personnes extérieures au groupe ethnique, mais bien au courant de son fonctionnement. Cette phase initiale ressemble au travail souvent effectué par les anthropologues sociaux. Cette première étape constitue l'ébauche de notre outil de recherche qui, par la suite, sera mis à l'essai et affiné. Une fois terminé, celui-ci consiste en un questionnaire comportant des échelles en neuf points de type Likert permettant l'analyse des données par méthode d'inférence statistique.

Pendant la phase de recherche principale, le questionnaire est présenté au cours d'entrevues dirigées par des intervieweurs «québécois» ou issus des communautés culturelles en question. Les entrevues ont généralement lieu dans les foyers des répondants. Tous les outils de recherche sont traduits dans leur langue maternelle (Brislin, 1980) et les entrevues se déroulent dans la langue de leur choix. Au cours de l'entrevue, l'intervieweur garde le questionnaire en main et lit les questions une à une. Le répondant a devant lui un livret comportant des échelles d'évaluation et y note ses réponses. Ainsi, n'ayant pas à lire les questions ni à tourner les pages, il peut fixer son attention sur le choix de la réponse appropriée.

Tous les sujets sont des immigrants de première génération. Nous avons concentré notre étude sur ce groupe particulier: c'est pour lui que le dilemme de conserver ou d'abandonner l'héritage culturel est le plus marqué. Pour les immigrants de deuxième et de troisième générations, cette alternative est souvent moins épineuse, car l'importance de l'héritage culturel et linguistique est moindre pour eux que pour ceux de la première génération (Bourhis, 1987; Samuda *et al.*, 1984).

QUELLE EST L'ORIENTATION DES IMMIGRANTS FACE À L'ASSIMILATION ET AU MULTICULTURALISME?

Traditionnellement, les stratégies d'adaptation des immigrants à leur société d'adoption ont été considérées comme formant un continuum simple. À une extrémité de ce continuum se situe l'assimilation complète et à l'autre, le maintien complet de l'héritage culturel. L'assimilation correspond à l'idéologie du creuset (*melting-pot*), prévalant aux États-Unis, et signifie l'abandon total de l'héritage culturel et l'adhésion à la culture dominante. L'attachement à l'héritage culturel, par ailleurs, correspond à la politique de multiculturalisme adoptée au Canada en 1971 et se traduit par le maintien des aspects importants de cet héritage, y compris la langue (Berry *et al.*, 1977; Bourhis, 1987; Samuda *et al.*, 1984).

Au cours de la dernière moitié du siècle, l'assimilation a été le modèle qui a dominé la recherche sur l'adaptation des immigrants aux États-Unis. Rendu prédominant surtout par l'influence de l'école de pensée de Chicago (Park, 1950), ce modèle s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle tous les immigrants vont tôt ou tard «se fondre» dans la culture majoritaire. Le «renouveau ethnique» et les mouvements de mobilisation de groupes minoritaires dans toute l'Amérique du Nord et dans les autres parties du monde, au cours des années 1960, a suscité une réévaluation sérieuse de cette théorie de l'assimilation (Glazer et Moynihan, 1969; Karkens, 1986). Durant les deux dernières décennies, plusieurs travaux ont démontré qu'un grand nombre de minorités ethniques des États-Unis et du Canada désirent maintenir et mettre en valeur leur propre culture et leur identité ethnique (Novak, 1972; Olzak, 1983). Selon les résultats de notre recherche, une tendance semblable existe au Québec, mais un modèle plus complexe d'adaptation des immigrants doit être utilisé.

Dans une série de travaux, nous avons analysé le désir des minorités ethniques de maintenir leur héritage culturel. Cette recherche a été réalisée à l'aide d'une série de questions dont voici un exemple : «Au Canada, la question des minorités ethniques soulève un débat important. Certains croient que les groupes minoritaires devraient abandonner leur mode de vie traditionnel et vivre comme les Canadiens, alors que d'autres croient que les minorités devraient, autant que possible, conserver leur mode de vie traditionnel lorsqu'elles immigreront au Canada. Quelle est votre opinion à ce sujet?» Les répondants ont inscrit leurs réponses sur une échelle composée de neuf points, dont le premier correspondait à l'assimilation complète, «Les groupes ethniques minoritaires devraient abandonner leur mode de vie traditionnel et vivre comme les Canadiens», et le neuvième, au maintien complet de l'héritage culturel : «Les groupes ethniques minoritaires devraient, autant que possible, conserver leur mode de vie traditionnel lorsqu'ils immigreront au Canada.»

Nous avons tenté de poser ces questions en fonction du mode de vie «québécois» plutôt que «canadien». Cependant, cela s'est révélé peu approprié aux immigrants de la première génération. Même s'ils établissaient une distinction entre les sociétés «québécoise» et «canadienne», ils semblaient s'identifier plus facilement au mode de vie «canadien» qu'à celui des Québécois.

En général les résultats de notre étude indiquent que les minorités ethniques du Québec sont très motivées en faveur du maintien de leur héritage culturel. La réaction la plus forte s'est manifestée parmi les minorités «non visibles», tels les Grecs (Lambert *et al.*, 1986) et les Juifs (Taylor *et al.*, 1990). Les groupes minoritaires visibles étaient moins enthousiastes à l'idée du maintien de l'héritage culturel. L'évaluation des immigrants de l'Inde, par exemple (Moghaddam et Taylor, 1987; Moghaddam *et al.*, 1989), et d'Haïti démontre un désir moins soutenu de maintenir leur héritage culturel (Moghaddam *et al.*, 1989; Taylor *et al.*, 1990).

L'appui modéré apporté au maintien de l'héritage culturel par les minorités visibles paraît refléter une ambivalence psychologique (Moghaddam et Taylor, 1987). Selon nous, l'élément de motivation qui sous-tend cette ambivalence est l'intensité de la discrimination dont elles font l'objet. D'une part, les minorités visibles sont encouragées par la politique officielle du gouvernement fédéral à conserver et à partager leur héritage culturel avec les autres Canadiens; d'autre part, elles sont victimes de préjugés et de discrimination raciale dans leurs interactions quotidiennes avec les Canadiens, surtout dans les domaines de l'habitation et de l'emploi. Il en résulte donc un dilemme, puisque le maintien de leur culture peut les rendre encore plus vulnérables à la discrimination raciale. Cette situation a pour effet de créer l'incertitude chez les minorités visibles quant à leur position face au maintien de leur culture ancestrale.

QUEL MODÈLE LES DONNÉES DU QUÉBEC SUGGÈRENT-ELLES EN MATIÈRE D'ASSIMILATION ET DE MULTICULTURALISME?

Dans notre recherche initiale, nous avons suivi la voie classique qui est de concevoir l'assimilation et le maintien de la culture ancestrale comme les pôles opposés d'un seul axe unidimensionnel. Les résultats de nos études et notre cheminement théorique nous ont éloigné du modèle unidimensionnel et conduit à un modèle multidimensionnel. En effet, nous avons fréquemment rencontré des répondants qui rejetaient l'idée d'avoir à choisir entre l'assimilation ou le maintien de leur culture d'origine. Ils expliquaient, par exemple, qu'ils désiraient conserver leur culture grecque et en même temps être des «Canadiens comme tout le monde». Ainsi, plusieurs immigrants récemment arrivés au Canada tentent à la fois de garder leur culture «ancestrale» et d'acquérir la culture du pays d'accueil. Par contre, nous nous sommes rendu compte que certains répondants rejetaient aussi bien la culture d'origine que la nouvelle culture du pays d'accueil. De plus, l'expérience nous portait à croire qu'il existait des immigrants qui tenaient fortement à s'assimiler tout en conservant leur culture ancestrale, et d'autres qui ne tenaient ni à l'une ni à l'autre de ces deux options. Nous en sommes donc venu à concevoir l'assimilation et le maintien de la culture ancestrale comme constituant deux aspects indépendants de la question.

Notre démarche théorique nous a conduit également à cette conclusion. L'assimilation à la culture du pays d'accueil est une stratégie de mobilité individualiste par laquelle l'immigrant abandonne son groupe culturel et tente de se joindre au groupe majoritaire. Le maintien de la culture ancestrale relève plus de la stratégie collectiviste, en ce qu'elle requiert la mobilisation de la collectivité ethnique pour maintenir et affirmer la culture d'origine. Les modèles unidimensionnels d'individualisme-collectivisme (p. ex. Hofstede, 1980) ont été critiqués pour leur simplisme,

car une personne, ou même une société, peut être individualiste sous certains rapports et collectiviste sous d'autres (Moghaddam, 1987; Triandis *et al.*, 1988).

Dans une étude récente, nous avons élaboré des questionnaires dans lesquels l'assimilation individualiste et le multiculturalisme collectiviste étaient mesurés à l'aide d'indices comportant plusieurs items considérés indépendamment. Chacune des dimensions constitue un continuum indépendant. Les résultats permettent d'établir quatre sous-groupes de répondants. La figure 1 présente les résultats obtenus dans une étude récente effectuée auprès de 413 immigrants de la première génération à Montréal (Moghaddam, 1990). La majorité d'entre eux tenaient fortement à conserver leur culture ancestrale et peu à s'assimiler (51 %), ou tenaient peu à leur culture ancestrale et grandement à l'assimilation (13 %). Mais on comptait aussi un nombre considérable d'immigrants qui tenaient fortement au maintien de leur culture ancestrale et à l'assimilation (17 %), ou qui tenaient ni à l'une ni à l'autre de ces deux options (19 %).

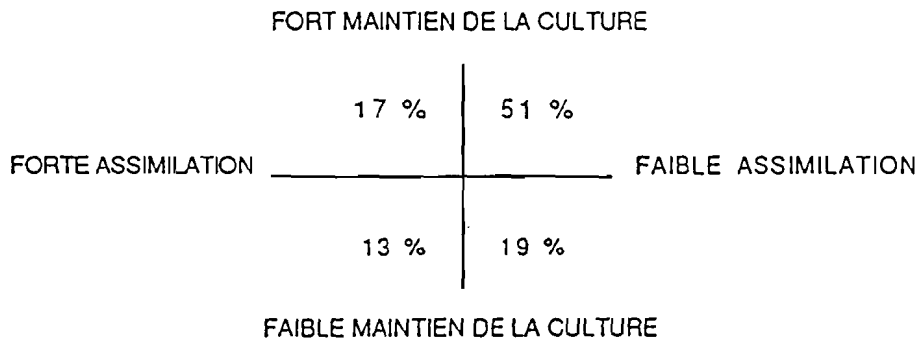


Figure 1: Échantillon: N = 413; Haïtien = 103; Indien = 103; Chinois = 107; Grec = 100

Pourcentage de répondants dans chacune des quatre catégories: fort maintien de la culture - faible assimilation; faible maintien de la culture - faible assimilation; fort maintien de la culture - forte assimilation; faible maintien de la culture - forte assimilation.

Cette étude portait aussi sur les attitudes envers le «biculturalisme». Tout en favorisant plus le multiculturalisme collectiviste que l'assimilation individualiste, la majorité des répondants a appuyé davantage une stratégie biculturelle, décrite comme suit: «Les groupes ethniques minoritaires devraient, autant que possible, conserver leur mode de vie traditionnel et adopter le mode de vie des Canadiens, même si l'équilibre de cette situation est difficile à réaliser et si leur identité s'en trouve moins bien définie.»

Par conséquent, de la même façon que le bilinguisme (ou le multilinguisme) est souvent appuyé par les minorités ethniques (Bourhis, 1987; O'Bryan *et al.*, 1976), le «biculturalisme» reçoit la faveur des immigrants. Ces recherches récentes (Moghaddam, 1990) signifient qu'il conviendrait de considérer un modèle multidimensionnel d'assimilation-multiculturalisme encore plus complexe que celui que propose Berry (1980).

Finalement, une question se pose concernant le sous-groupe des répondants de la catégorie de faible assimilation et de faible maintien de la culture ancestrale. On pourrait dire qu'il s'agit d'immigrants souffrant «d'anomie», se situant dans une sorte de *no man's land* psychologique. Ce point de vue a longtemps été soutenu dans les ouvrages consacrés aux problèmes de certains immigrants face à la culture dominante (Berry, 1980; Park, 1928). Tel que le démontre la figure 2, les résultats de notre étude n'étaient pas ce point de vue si l'on tient compte de l'estime de soi de ces immigrants telle que la mesure l'échelle de l'estime de soi de Bachman et O'Malley (1977). Nos résultats démontrent qu'ils (groupe A, figure 2) jouissent d'une estime de soi aussi grande que les répondants du groupe favorisant le fort maintien de la culture ancestrale combiné à la faible assimilation à la culture du pays d'accueil (groupe B). Les répondants dont l'estime de soi était la plus faible étaient ceux qui tenaient fortement à l'assimilation combinée à un faible maintien de la culture ancestrale (groupe D) et ceux qui tenaient fortement à l'assimilation et au maintien de la culture ancestrale (groupe C).

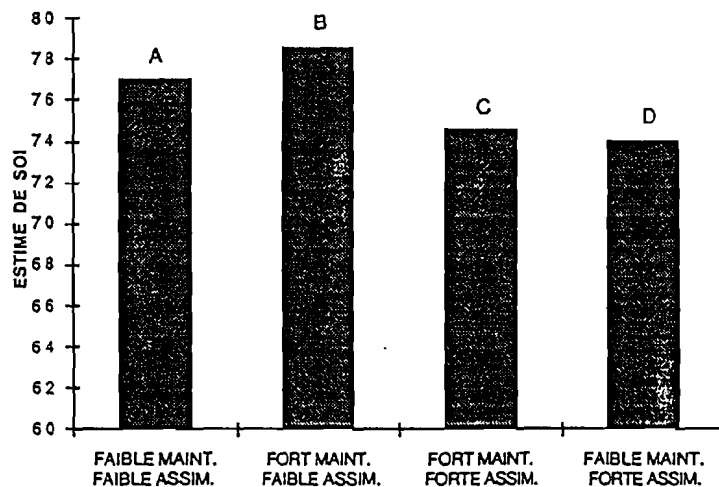


Figure 2: Orientation envers l'assimilation et l'estime de soi des Immigrants

Dans notre échantillon, le sous-groupe qui rejetait l'assimilation et le maintien de la culture (groupe A) semblait constitué d'individualistes acharnés, ayant une haute estime d'eux-mêmes et pour qui les étiquettes ethniques, tant des groupes minoritaires que majoritaires, n'existaient pas. Ils nous ont paru les plus ardents défenseurs du système de méritocratie et, en entrevue, ils exprimaient souvent l'idée selon laquelle «les gens devraient être jugés selon leur mérite et non selon le fait qu'ils font partie d'une minorité ou qu'ils sont devenus canadiens».

Certes, nos résultats n'excluent pas la possibilité que, parmi les immigrants qui rejettent les deux cultures (ancestrale et nouvelle), il existe au moins quelques individus «marginalisés», qui ne se tiennent pas eux-mêmes en haute estime. Par ailleurs, il semble simpliste de décrire comme «marginiaux» les membres d'une minorité qui rejettent à la fois la culture ancestrale et la culture du pays d'accueil (Berry, 1980).

COMMENT LES MINORITÉS DU QUÉBEC PERÇOIVENT-ELLES LEUR IDENTITÉ?

La décision d'émigrer offre à l'immigrant l'occasion d'acquérir une nouvelle identité sociale. Au Canada, l'immigrant peut devenir résident permanent et obtenir sa citoyenneté canadienne après trois ans de résidence à plein temps suivant son arrivée. On suppose qu'après quelques années de résidence, les immigrants prennent une identité canadienne et se perçoivent moins comme des «étrangers». En outre, ils peuvent en venir à croire que les Canadiens les perçoivent moins comme des «étrangers» et plus comme des Canadiens. Nous avons étudié ces questions et mis au point un ensemble de mesures destinées à explorer la perception qu'ont d'elles-mêmes les minorités ethniques (Moghaddam et Taylor, 1987).

Nous avons évalué la façon dont les répondants se perçoivent eux-mêmes et comment ils croient être perçus par les membres de la majorité du pays d'accueil. Dans une première série de questions, ils devaient indiquer jusqu'à quel point ils s'identifiaient à divers groupes que nous avons étiquetés «étranger», «immigrant», «Canadien» et «Québécois». Dans une deuxième série de questions, l'intervieweur leur posait la même question, mais en ajoutant ceci : «Cette fois, indiquez non pas comment vous vous percevez vous-même, mais comment vous croyez être perçu par la majorité des anglophones et des francophones.»

Les résultats de notre enquête nous ont porté aux deux conclusions suivantes. Premièrement, être membre d'une minorité visible influe beaucoup sur la façon dont ce type d'individu se perçoit au sein de la société québécoise. En comparaison avec les immigrants d'Europe de l'Est, les membres des minorités visibles (Haïtiens, Indiens, Vietnamiens, Sud-Américains) sont plus susceptibles de ne pas s'identifier avec les Canadiens ou avec les Québécois, mais plutôt de se sentir «isolés» en tant qu'«étrangers» ou «immigrants». En même temps, ils montrent une plus

grande tendance à supposer que les groupes majoritaires les perçoivent moins comme des «Canadiens» ou des «Québécois» et plus comme des «étrangers».

Deuxièmement, les membres des minorités visibles s'imaginent généralement que les membres des groupes majoritaires (francophones et anglophones) les perçoivent, plus encore qu'eux-mêmes, comme des étrangers et, moins encore qu'eux-mêmes, comme des Canadiens ou des Québécois. Les résultats démontrent que cette tendance, au lieu de s'affaiblir, s'accroît avec les années que passe l'immigrant dans le pays d'accueil. Ainsi, une de nos études a démontré que plus les immigrants des minorités visibles demeurent longtemps au Québec, plus ils s'identifient avec les Canadiens, mais «moins ils se croient perçus par les anglophones et par les francophones comme des «Canadiens» (Moghaddam et Taylor, 1987). Cette tendance pourrait être le résultat de la discrimination dont ils font l'objet. En d'autres mots, les membres des minorités visibles qui ont vécu au Québec plus longtemps et qui, on le suppose, ont plus souvent subi la discrimination, pourraient plus facilement croire qu'ils sont rejetés par la majorité du pays d'accueil.

Alors que les contacts interculturels jouent un rôle central dans le façonnement de l'identité sociale, il reste à déterminer jusqu'à quel point l'idée que nous nous faisons de la façon dont les autres nous perçoivent est précise (Cooley, 1918). Jusqu'à quel point, par exemple, les immigrants se font-ils une idée juste de la perception que les membres des groupes majoritaires ont d'eux? Afin d'apporter une réponse à cette question, nous avons effectué une étude dans un cégep francophone de Montréal. Notre échantillon d'élèves comprenait des Québécois francophones et des immigrants appartenant à divers groupes ethniques, dont des Européens francophones, des Juifs, des Latino-Américains, des Haïtiens et des immigrants du sud-est asiatique (Moghaddam *et al*, 1990).

Nous avons demandé aux élèves des groupes minoritaires d'indiquer jusqu'à quel point ils se percevaient: 1) comme «étrangers», 2) comme «immigrants», et 3) comme «québécois», et aussi jusqu'à quel point ils croyaient être perçus comme appartenant à chacune de ces catégories par les élèves québécois francophones (voir Taylor et Sigal, 1982, pour une discussion détaillée de l'étiquette «québécois»). Nous avons ensuite demandé aux élèves québécois francophones jusqu'à quel point ils percevaient les Européens francophones, Juifs, Sud-Américains, Haïtiens et Vietnamiens comme: 1) «étrangers», 2) «immigrants», et 3) «québécois». Ainsi, s'établissait une comparaison directe entre l'idée que les immigrants se faisaient de la façon dont ils étaient perçus et celle dont, effectivement, les élèves québécois francophones les percevaient.

Les résultats révèlent un ensemble fascinant de perceptions intergroupes. D'abord, nous avons constaté que les Européens francophones étaient ceux qui se percevaient le plus comme des Québécois, alors que les Haïtiens et les Juifs étaient ceux qui se

percevaient le moins comme tels. Par ordre d'intensité décroissante, voici comment les répondants ont évalué le degré avec lequel ils se percevaient comme des Québécois : 1) Européens francophones, 2) Sud-Américains et Vietnamiens, et 3) Haïtiens et Juifs. Par contre, dans l'évaluation qu'ont faite les Québécois francophones, l'ordre des groupes fut le suivant : 1) Européens francophones et Juifs, et 2) Sud-Américains, Vietnamiens et Haïtiens. Ainsi, on constate que la minorité juive est celle pour laquelle la différence entre les deux perceptions est la plus grande. Ensuite, nous avons décelé des différences intéressantes entre les perceptions du moins «visible» des groupes, les Européens francophones, et du plus «visible», les Haïtiens. Les Européens francophones se croyaient un peu plus acceptés par les Québécois francophones qu'ils ne l'étaient en réalité, alors que les Haïtiens se percevaient comme moins acceptés qu'ils ne l'étaient en réalité par les Québécois francophones. Plus précisément, les Européens francophones supposaient que les Québécois francophones les percevaient plus comme des «Québécois» et moins comme des étrangers et des immigrants qu'ils ne le faisaient en réalité. Au contraire, les Haïtiens se croyaient moins perçus comme des «Québécois» par les Québécois francophones qu'ils ne l'étaient en réalité.

La différence entre les perceptions personnelles des Européens francophones et des Haïtiens est particulièrement intéressante, car ces deux groupes parlent couramment le français. Par conséquent, il semble que la visibilité ethnique, et non la langue, soit le facteur déterminant dans ce cas. Dans bien des cas, les immigrants européens francophones sont issus de pays qui ont été colonisateurs plutôt que colonisés et qui ont pratiqué l'esclavage au lieu de le subir. La confiance qu'ils ont d'être acceptés au Québec est fondée sur l'expérience historique de leur nation d'origine ainsi que sur leurs expériences personnelles comme immigrants blancs après leur arrivée au Québec. Le lot d'expériences vécues par les immigrants des minorités visibles tels que les Haïtiens est très différent, d'abord en tant que groupe ayant historiquement subi l'ère esclavagiste et ensuite comme individus noirs vivant dans le Québec contemporain.

LES IMMIGRANTS SE SENTENT-ILS VICTIMES DE DISCRIMINATION AU QUÉBEC?

La question de la discrimination soulève la controverse et suscite très souvent des tensions ethniques en Amérique du Nord. D'une part, les groupes minoritaires et leurs «alliés» proclament que la discrimination continue et qu'il est nécessaire de renforcer et d'étendre les programmes d'action positive; d'autre part, les défenseurs du statu quo affirment souvent que les revendications au sujet de la discrimination exercée envers les groupes minoritaires sont exagérées, que les programmes d'action positive sont allés trop loin et qu'ils ont même conduit à la discrimination à l'égard des membres des groupes majoritaires (Katz et

Taylor, 1988). La question épineuse de la discrimination est tout aussi problématique dans le domaine de la recherche.

La question, pourtant simple, de savoir si les groupes minoritaires se croient victimes de discrimination au Québec se complique dès que nous reconnaissons que les réponses obtenues dépendent, jusqu'à un certain point, de la façon dont la question est formulée. Par exemple, nous avons constaté que le sentiment d'avoir subi la discrimination était plus fort lorsque la question était posée à un niveau collectif qu'à un niveau personnel. Ainsi, les résultats d'une étude récente ont démontré que le sentiment d'avoir été victime de discrimination était plus intense lorsque la question était posée comme suit : «Jusqu'à quel point votre groupe ethnique a-t-il eu à souffrir de discrimination?» que de la façon suivante : «Jusqu'à quel point avez-vous eu à souffrir personnellement de discrimination?» (Taylor *et al.*, 1990; Wright *et al.*, 1990).

Tout en reconnaissant que la discrimination constitue un sujet complexe, nous avons établi que les membres de minorités visibles (Haïtiens et Asiatiques surtout) affirment avoir beaucoup souffert personnellement de la discrimination au Québec (Moghaddam et Taylor, 1987). Des études effectuées à Montréal sur la discrimination contre les minorités visibles dans la location de logements ont révélé des tendances similaires (Hilton *et al.*, 1989). Malgré la publicité faite en faveur du mouvement d'action positive en Amérique du Nord, la discrimination envers les minorités visibles continue, particulièrement dans le secteur de l'emploi (Braddock et McParland, 1987). Au Québec, il est nécessaire que des recherches plus poussées soient menées sur les relations ethniques, qui mettraient l'accent sur le nouveau racisme «symbolique» (Sears, 1988).

QUELS MÉCANISMES LES GROUPES MINORITAIRES ONT-ILS MIS AU POINT POUR FAIRE FACE À LA DISCRIMINATION?

Aux États-Unis, certaines études indiquent que les Noirs et autres minorités défavorisées continuent de souffrir d'une identité sociale négative, surtout lorsqu'ils se comparent avec la majorité blanche dominante (Brown, 1986). Sur le plan individuel, cependant, ils présentent une caractéristique intéressante en ce qu'ils semblent se tenir personnellement en assez haute estime (Porter et Washington, 1979). Comment des gens victimes de discrimination de la part des groupes majoritaires réussissent-ils à conserver une haute estime d'eux-mêmes? Crocker et Major (1989) supposent l'existence de mécanismes sociopsychologiques qui agiraient comme «tampon» entre le sentiment d'estime de soi des groupes défavorisés et l'effet néfaste d'être la victime de préjugés. Nos résultats d'études appuient en partie l'idée selon laquelle certains mécanismes sociopsychologiques «tampons» modèrent

l'effet néfaste d'être membre d'un groupe défavorisé victime de préjugés (Moghaddam, 1990).

Les attributions sociales sont un mécanisme par lequel ce «tampon» est maintenu. Dans une étude portant sur les immigrants grecs, haïtiens, chinois et indiens à Montréal, nous avons découvert que ceux qui disaient souffrir le plus de discrimination montraient en général une tendance à croire que le degré de réussite d'une personne dépend plus de son appartenance à un groupe ethnique que de ses caractéristiques personnelles (Moghaddam, 1990). Selon Crocker et Major (1989), ces personnes pourraient attribuer à la discrimination et à l'appartenance au groupe minoritaire des échecs qui, en fait, seraient plutôt dus à leurs déficiences personnelles. La discrimination devient une attribution externe qui explique l'échec et sert de tampon entre l'estime de soi et la vraie cause de l'échec personnel. Le comportement discriminatoire du groupe majoritaire envers les individus membres du groupe minoritaire devient la cause principale des échecs personnels de ces derniers. Cette attribution externe sert de tampon à l'estime de soi du minoritaire qui évite ainsi d'attribuer ses échecs à ses propres déficiences personnelles ou à celles de son propre groupe d'appartenance.

Crocker et Major (1989) avancent également que les membres des groupes minoritaires sont plus susceptibles de faire des comparaisons sociales avec les membres de l'endogroupe qu'avec ceux des exogroupes majoritaires. Ce processus de comparaison sociale est proposé comme deuxième mécanisme tampon entre l'estime de soi et l'effet pervers de la discrimination. Les résultats de nos propres recherches s'inscrivent dans cette ligne de pensée. Ils démontrent en effet que les membres des groupes minoritaires, qui établissent plus de comparaisons avec les membres de l'endogroupe qu'avec ceux de l'exogroupe, perçoivent une plus grande discrimination à l'égard des membres de leur propre groupe (Moghaddam, 1990). Dans ce contexte, il semble que la perception de discrimination contre l'endogroupe suscite plus de comparaisons avec l'endogroupe qu'avec l'exogroupe. Cependant, nous avons observé que les personnes qui faisaient les comparaisons avec l'endogroupe ne se tenaient pas en haute estime, contrairement à ce que la thèse de Crocker et de Major (1989) laissait entendre. D'autres recherches devront être effectuées si nous voulons mieux comprendre les mécanismes sociopsychologiques qui expliquent la façon dont les minorités font face à la discrimination.

COMMENT L'ATTITUDE DES IMMIGRANTS ENVERS L'ASSIMILATION ÉVOLUE-T-ELLE AVEC LE TEMPS?

Le modèle «assimilationniste» de l'adaptation des immigrants s'est concentré en particulier sur l'analyse de facteurs démographiques et sociologiques. Par exemple, les mariages mixtes ont été utilisés comme indicateurs du degré d'assimilation des immigrants à la communauté

d'accueil (Simpson et Yinger, 1985). L'importance accordée à ces facteurs sociaux reflète l'apport de la recherche sociologique dans ce domaine. D'un point de vue sociopsychologique, cependant, il est nécessaire d'explorer également les attitudes individuelles envers l'assimilation. Les immigrants adoptent-ils avec le temps une attitude plus positive envers l'assimilation?

Dans un premier temps, nous avons étudié l'importance que pouvaient avoir les «années de résidence» au pays d'accueil pour expliquer les attitudes envers l'assimilation et le maintien de la culture parmi les immigrants des groupes minoritaires (Moghaddam, 1990). Les résultats obtenus contredisent quelque peu le modèle assimilationniste classique en ce qui concerne les groupes minoritaires visibles. Nous avons constaté que les attitudes les plus favorables envers l'assimilation étaient affichées par les immigrants qui habitaient au Québec depuis peu de temps, alors que les attitudes les plus positives vis-à-vis du maintien de la culture d'origine prévalaient chez ceux qui vivaient au Québec depuis plus longtemps.

Dans l'interprétation de cette tendance, nous avons été guidé en particulier par des déclarations recueillies au cours d'entrevues non structurées avec des immigrants. Le facteur-clé conduisant à une attitude plus positive envers le maintien de la culture chez l'immigrant qui demeure dans le pays d'accueil depuis longtemps est une confiance en soi accrue et l'impression d'être désormais établi. Pendant les années qui suivent immédiatement leur arrivée, les immigrants sont surtout occupés à relever les défis fondamentaux de la survie au jour le jour. Leur temps sera consacré à chercher un emploi et un logement convenables, à établir un réseau social et un système de soutien, ainsi qu'à simplement découvrir les règles et habitudes de vie des habitants du pays d'accueil. Une fois ces défis «fondamentaux» relevés, ils acquièrent assez de confiance personnelle pour évaluer de façon critique le mode de vie de leur société d'adoption et sont en meilleure position pour agir de façon à maintenir ou à faire renaître leur héritage culturel.

L'hypothèse portant sur l'association entre le nombre d'années de résidence et les attitudes envers l'assimilation ne constitue qu'un premier pas dans l'exploration de la question et ne fournit qu'une image partielle de la situation. Le problème devra être abordé d'une façon plus large et l'effet des variables de cohortes pris en considération. Le lien que nous avons établi entre les années de résidence et les attitudes envers l'assimilation pourrait s'expliquer, par exemple, par le fait qu'à des périodes historiques différentes, les caractéristiques des immigrants qui arrivent en Amérique du Nord se distinguent sur certains points. À l'intérieur d'un même groupe ethnique, ces différences sont liées, par exemple, à l'âge, l'éducation, la classe sociale ainsi qu'à des facteurs de motivation : pourquoi, en premier lieu, ont-ils quitté leur pays d'origine? Par ailleurs, il se pourrait que ceux qui vivent au Québec depuis fort longtemps conservent une attitude positive envers le maintien de la culture ancestrale parce qu'ils sont plus

instruits. Les travaux à venir pourraient étudier ces liens possibles en contrôlant de façon plus précise les variables de cohortes.

QUELLE RELATION EXISTE-T-IL ENTRE L'APTITUDE PERSONNELLE ET L'ASSIMILATION?

Un défi principal pour les théoriciens des relations intergroupes consiste à établir les conditions dans lesquelles les membres des groupes défavorisés adoptent des mesures individuelles ou collectives en vue d'améliorer leur condition (Giles *et al.*, 1977; Tajfel, 1978; Taylor et Moghaddam, 1987; Worchel et Austin, 1986). Plusieurs théories, dont celle de l'élite (Pareto, 1935) et, plus récemment, le modèle de Taylor et McKirnan (1985), insistent sur le rôle important des aptitudes et compétences des individus faisant partie de groupes défavorisés. Elles soutiennent que les individus talentueux de ces groupes seront d'abord préoccupés par l'amélioration de leur propre sort personnel plutôt que de chercher une action collective visant l'amélioration des conditions de vie de leur groupe. L'élite talentueuse, si l'on en croit ces théories, se ralliera au mouvement de revendications collectives seulement si ses tentatives personnelles de réussite sociale demeurent sans succès au sein de la structure sociale de la majorité.

Un processus d'action individuelle et collective par l'élite talentueuse est aussi avancé par Greeley (1969), qui vise plus précisément les groupes d'immigrants. En Amérique du Nord de l'après-guerre, ceux-ci constituent un groupe défavorisé classique. Ils arrivent en Amérique avec peu de ressources et de contacts, et commencent presque au bas de l'échelle dans leur tentative de se frayer un chemin dans le système social de leur société d'adoption. Greeley (1969) propose un modèle d'adaptation des immigrants en six étapes. Deux de ces étapes sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne notre étude : l'étape trois, pendant laquelle l'élite talentueuse s'efforce de s'assimiler et l'étape quatre, marquée par un « militantisme ethnique » rendu possible grâce à l'autorité acquise par l'élite et les ressources accumulées par la collectivité minoritaire. Ainsi, le rôle des aptitudes dans les stratégies de mobilité sociale est présent à la fois dans les modèles sociopsychologiques traitant des relations intergroupes en général et dans les modèles sociologiques traitant des immigrants de façon particulière.

L'hypothèse selon laquelle les élites talentueuses chez les immigrants s'efforcent de gravir l'échelle sociale de façon individuelle semble corroborer les idées communément répandues sur leur adaptation. Les récits d'immigrants qui passent par la misère avant d'accéder à la richesse font partie de la mythologie de la société nord-américaine. L'idéologie de la méritocratie prévalant en Amérique du Nord conduit inévitablement à l'idée que l'immigrant talentueux cherchera à améliorer sa situation comme individu et non comme membre d'une collectivité ethnique.

Mais qu'est-ce que cela implique pour le «renouveau ethnique» des minorités de l'Amérique du Nord? Si l'élite talentueuse parmi les immigrants a la volonté de s'assimiler à la majorité dominante, cela peut impliquer que le renouveau ethnique sera pris en charge par les contre-élites ethniques «moins talentueuses». En tentant d'entreprendre l'étude de ces questions, nous avons été immédiatement confronté au problème de définir ce qu'était l'aptitude pour l'élite talentueuse. Les écrits traitant de ce sujet ne définissent pas les aptitudes d'une manière assez précise pour permettre une évaluation quantitative. On peut définir l'aptitude selon trois mesures : le niveau d'instruction, la classe sociale dans le pays d'origine et l'estime de soi. À titre de psychologue social, nous étions plus particulièrement intéressé par le dernier de ces indicateurs.

À partir de ces trois indicateurs d'aptitude personnelle comme prédicteurs d'assimilation et de maintien de l'héritage culturel chez les minorités ethniques, nous avons constaté qu'un faible niveau d'estime de soi constituait le meilleur prédicteur des attitudes favorables à l'assimilation (Moghaddam, 1990). Ainsi, les immigrants présentant une attitude positive envers l'assimilation affichaient les résultats les plus élevés pour des déclarations telles que «Je crois ne pas avoir grand-chose dont je puisse être fier» et «Je crois que je ne peux rien faire correctement», mais leurs résultats étaient faibles pour des affirmations comme «J'ai une attitude positive envers moi-même» et «Je suis une personne précieuse pour mon entourage» (voir Bachman et O'Maley, 1977, pour une discussion complète de la mesure de l'estime de soi).

On peut interpréter ces résultats de la manière suivante : ceux qui avaient une faible estime de soi étaient poussés à s'assimiler, précisément parce qu'ils croyaient avoir peu de raisons d'être fiers d'eux-mêmes. Une impression de déficience personnelle semblait les inciter à tenter de «se fondre» au sein de la majorité dominante. Cette interprétation remet en question l'avantage que la société peut tirer de l'encouragement à l'assimilation totale des groupes minoritaires.

CONCLUSION

Les psychologues, tant praticiens que chercheurs, ont à faire face à la complexité des relations entre les groupes minoritaires et les groupes majoritaires. Dans le contexte québécois, cette complexité s'amplifie. Les Québécois francophones constituent un groupe minoritaire dans le contexte nord-américain, mais un groupe majoritaire dans le contexte québécois. Les minorités ethniques y méritent une attention particulière en raison de leur situation unique en tant que «minorité à l'intérieur d'une minorité».

Le premier but de cet article était de poser des questions revêtant une importance pratique et théorique pour les relations ethniques au Québec. En deuxième lieu, il s'agissait d'apporter un début de réponse à ces

questions. Sur certains points, comme celui de l'assimilation, plus de questions ont été soulevées que résolues, phénomène inévitable à ce stade précoce de la recherche, surtout si l'on souhaite éviter d'apporter des solutions superficielles à des problèmes aussi complexes.

Une conclusion importante ne peut toutefois être contournée : il existe un besoin d'effectuer plus de recherches sur les relations entre les groupes minoritaires et les groupes majoritaires au Québec. Elles sont d'autant plus nécessaires que la plupart des immigrants sont issus de pays non occidentaux (Driedger, 1987). En outre, la plupart de ces nouveaux immigrants sont membres de minorités visibles. La présente recherche démontre que le racisme constitue un problème au Québec, surtout en ce qui concerne les minorités visibles. Par conséquent, il est urgent d'intensifier la recherche sur les relations ethniques au Québec.

Abstract

French Quebecers are a minority group in North America, but a majority group within Quebec. Ethnic minorities in Quebec are «minorities within a minority». Thus, the study of minority-majority relations in Quebec has special value for students of intergroup relations. The objective of this paper is to review an ongoing research program at McGill, designed to explore the situation of minorities in Quebec. The review suggests that visible minorities in Quebec experience psychological ambivalence toward assimilation. It is argued that a multidimensional model of assimilation-culture retention is needed to incorporate the complexities of behavior among minority group members. Several potentially fruitful avenues for future research are suggested.

Références

- BACHMAN, J.Y., O'MALLEY, P.M. (1977). Self-esteem in young men : A longitudinal analysis of the impact of educational and occupational attainment. *Journal of Personality and Social Psychology*, (35), 365-380.
- BERRY, J.W. (1980). Acculturation as varieties of adaptation. In A.M. Padilla (Ed.), *Acculturation : Theory, Models, and Some New Findings*, Boulder, CO., Westview Press.
- BERRY, J.W., KALIN, R., TAYLOR, D.M. (1977). *Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada*, Ottawa, Supply and Services Canada.
- BOURHIS, R.Y. (1984). *Conflict and Language Planning in Quebec*, Clevedon, England, Multilingual Matters.
- BOURHIS, R.Y. (1987). Social psychology and heritage language research : A retrospective view and future trends in Canada. In J. Cummins (Ed.), *Heritage Languages in Canada : Research Perspectives*, Ottawa, Secretary of State, Multiculturalism.
- BOURHIS, R.Y., LEPICQ, D. (1992). Quebec French and language issues in Quebec. In R. Posner et N.J. Green (Eds.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, 5 : *Bilingualism and Linguistic Conflict in Romance*, The Hague et Berlin, Mouton de Gruyter.
- BRADDOCK, J.H., MCPARTLAND, J.M. (1987). How minorities continue to be excluded from equal employment opportunities : Research on labor market and institutional barriers. *Journal of Social Issues*, (43), 5-40.
- BRISLIN, R.W. (1980). Translation and content analysis of oral and written material. In H.C. Triandis et J.W. Berry (Eds.), *Handbook of Cross-Cultural Psychology*, Vol. 2, Boston, Allyn & Bacon.
- COOLEY, C.H. (1918). *The Social Process*, New York, Charles Scribner's Sons.
- CROCKER, J., MAJOR, B. (1989). Social stigma and self-esteem : The self-protective properties of stigma. *Psychological Review*, (96), 608-630.

- DRIEDGER, L. (éd.) (1987). *Ethnic Canada*, Toronto, Copp, Clark & Pittman.
- ESMAN, M.J. (1987). Ethnic politics and economic powers. *Comparative Politics*, (19), 395-418.
- HOFSTEDE, G. (1980). *Culture's Consequences*, Beverly Hills, CA., Sage.
- HILTON, A., POTVIN, L., SACHDEV, I. (1989). Ethnic relations in rental housing : A social psychological approach. *Canadian Journal of Behavioral Science*, (21), 121-131.
- GLAZER, N., MOYNIHAN, D.P. (1970). *Beyond the Melting-Pot*, Cambridge, MA., MIT Press.
- GREELEY, A.M. (1969). *Why Can't They Be Like Us?* New York, Institute of Human Relations Press.
- KARKINS, R. (1986). *Ethnic Relations in the USSR*, Boston, Allen & Unwin.
- KATZ, P.A., TAYLOR, D.A. (Eds.), (1988). *Eliminating Racism : Profiles in Controversy*, New York, Plenum.
- LAMBERT, W.E., MERMIGIS, L., TAYLOR, D.M. (1986). Greek Canadians' attitudes towards own group and other Canadian ethnic groups : A test of the multicultural hypothesis. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 18, 35-51.
- LAMBERT, W.E., MOGHADDAM, F.M., SORIN, J., SORIN, S. (1990). Assimilation vs. multiculturalism : Views from a community in France. *Sociological Forum*, 5, 387-411.
- LAMBERT, W.E., TAYLOR, D.M. (1988). Assimilation vs. multiculturalism : The views of urban Americans. *Sociological Forum*, 3, 72-88.
- LAMBERT, W.E., TAYLOR, D.M. (1990). *Coping with Cultural and Racial Diversity in Urban America*, New York, Praeger.
- MCGUIRE, W.J., MCGUIRE, C.V. (1981). The spontaneous self-concept as affected by personal distinctiveness. In M.D. Lynch, Norem-A.A. Hebeisen et K.J. Gergen (Eds.), *Self-Concept : Advances in Theory and Reserach*, Cambridge, MA., Ballinger, 147-171.
- MOGHADDAM, F.M. (1987). Psychology in the Third World : As reflected by the "crisis" in social psychology and the move toward indigenous Third World psychology. *American Psychologist*, (42), 912-920.
- MOGHADDAM, F.M. (1988). Individualistic and collective integration strategies among immigrants : Toward a mobility model of cultural integration. In J.W. Berry et R.C. Annis (Eds.), *Ethnic Psychology*, Lisse, Swets & Zeitlinger, 68-79.
- MOGHADDAM, F.M. (1990). *Mobility Strategies among Minority Groups*, Department of psychology, McGill University.
- MOGHADDAM, F.M., TAYLOR, D.M. (1987). The meaning of multiculturalism for visible minority immigrant women. *Canadian Journal of Behavioural Science*, (19), 121-136.
- MOGHADDAM, F.M., TAYLOR, D.M., LALONDE, R.N. (1987). Individualistic and collective integration strategies among Iranians in Canada. *International Journal of Psychology*, (22), 301-313.
- MOGHADDAM, F.M., TAYLOR, D.M., LALONDE, R.N. (1989). Integration strategies and attitudes toward the built environment : A study of Haitian and Indian immigrant women in Montreal. *Canadian Journal of Behavioural Science*, (21), 160-173.
- MOGHADDAM, F.M., DITTO, B., TAYLOR, D.M. (1991). Attitudes and attributions related to psychological symptomatology in Indian immigrant women. *Journal of Cross Cultural Psychology*, 21, 335-350.
- MOGHADDAM, F.M., TAYLOR, D.M., TCHORYK-PELLETIER, P. (1991). *How Accurate are We in Judging How Others Perceive Us? An Assessment of Self-Perceptions among Minority Groups in Quebec*, Department of Psychology, McGill University.
- NOVAK, M. (1972). *The Rise of the Unmeltable Ethnics*, New York, MacMillan.
- O'BRYAN, K.D., REITZ, J.G., KUPLOWSKA, O.M. (1976). *Non-Official Languages : A Study in Canadian Multiculturalism*, Ottawa, Supply and Services.
- OLZAK, S. (1983). Contemporary ethnic mobilization. *American Review of Sociology*, (9), 355-374.
- PARK, R.E. (1928). Human migration and the marginal man. *American Journal of Sociology*, (33), 881-893.
- PARETO, V. (1935). *The Mind and Society : A Treatise on General Sociology*, 4 vol. New York, Dover.
- POPPER, K.R. (1968). *The Logic of Scientific Discovery*, 2^e éd., New York, Harper & Row.
- PORTER, J.R., WASHINGTON, R.E. (1979). Black identity and self-esteem : A review of studies of Black self-concept, 1968-1978. *Annual Review of Sociology*, (5), 53-74.
- SAMUDA, R.J., BERRY, J.W., LAFERRIÈRE, M. (Eds.), (1984). *Multiculturalism in Canada : Social and Educational Perspective*, Boston, Allyn & Bacon.

- SIMPSON, G., et YINGER, M. (1985). *Racial and Cultural Minorities*, 5^e éd., New York, Plenum Press.
- TAJFEL, H. (Ed.) (1978). *Differentiation between Social Groups : Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*, London, Academic Press.
- TAYLOR, D.M., MCKIRNAN, D.J. (1984). A five-stage model of intergroup relations. *British Journal of Social Psychology*, (23), 291-300.
- TAYLOR, D.M., MOGHADDAM, F.M. (1987). *Theories of Intergroup Relations : International Social Psychological Perspectives*, New York, Praeger.
- TAYLOR, D.M., SIGAL, R.L. (1982). Defining "Québécois" : The role of ethnic heritage, language, and political orientation. *Canadian Ethnic Studies*, (24), p. 59-70.
- TAYLOR, D.M., WRIGHT, S.C., MOGHADDAM, F.M., LALONDE, R.N. (1990). The personal-group discrimination discrepancy. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 16, 254-262.
- TAYLOR, D.M., MOGHADDAM, F.M. TCHORYK-PELLETIER, P. (1990). *Dimensions of Heritage Culture Maintenance in Quebec*, Department of psychology, McGill University.
- TRIANDIS, H., BONTEMPO, R., VILLAREAL, J., ASAI, M. et LUCCA, N. (1988). Individualism and collectivism : Cross-cultural perspectives on self-group relationships. *Journal of Personality and Social Psychology*, 54, 323-338.
- WILSON, K.L., MARTIN, W.A. (1982). Ethnic enclaves : A comparison of the Cuban and Black economies in Miami. *American Journal of Sociology*, (88), 135-160.
- WORCHEL, S., AUSTIN, W.G. (Eds.), (1986). *Psychology of Intergroup Relations*, Chicago, Nelson-Hall.
- WRIGHT, S., TAYLOR, D.M., MOGHADDAM, F.M. (1990). Responding to membership in a disadvantaged group : From acceptance to collective protest. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58, 994-1003.